

MAISONS DU MONDE

Trophées de la création durable

Let's create

Dossier de candidature

Vous êtes invités à réfléchir à l'éco-conception de meubles ou de décoration en intégrant les étapes de cycle de vie du produit (matériaux, fabrication, transport, utilisation, fin de vie) et à faire preuve de créativité pour réduire les impacts sur l'environnement sans renoncer au style.



CRITÈRES FONDAMENTAUX :

SONT ÉLIGIBLES :

- Les projets présentés par les étudiants ou par les jeunes diplômés d'une école de design, de mode ou d'arts graphiques ;
- Les projets présentés par des candidates libres si diplômés d'une école de design, de mode ou d'arts graphiques depuis moins d'un an au 30 juin 2018 ;
- Les projets présentés à titre individuel ou en binôme ;
- Les projets répondant à des critères d'éco-conception ;
- Les projets s'inscrivant dans l'un des deux thèmes de l'édition (cf. planches de style*).

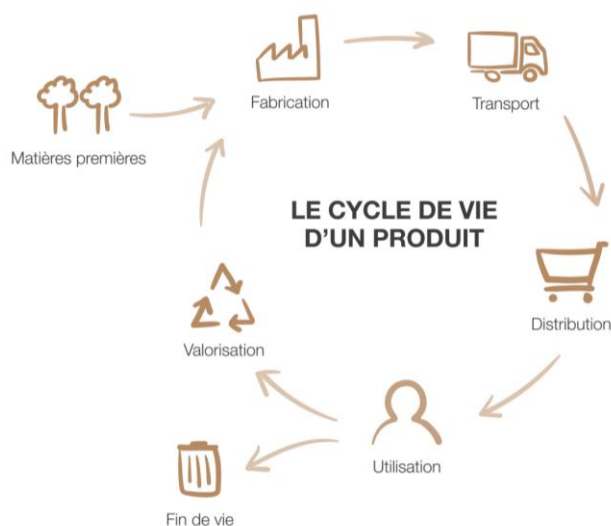
NE SONT PAS ÉLIGIBLES :

- La création qui porte atteinte aux droits de tiers ;
- La création non originale déjà présentée dans le cadre de toute autre compétition, concours ou forum, par écrit ou par oral ;
- la création dont le participant ou le collectif de participants n'est pas l'unique détenteur de la propriété intellectuelle et industrielle ;
- les projets soumis dans une autre langue que le français.

RAPPEL SUR LE CONCEPT D'ECO-CONCEPTION

« L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie » (AFNOR, 2004)

Pour éco-concevoir votre projet, nous vous invitons à considérer ses impacts potentiels tout au long du cycle de vie du produit illustré ci-dessous, tout en conservant voire améliorant ses qualités d'usage. A chaque étape de ce cycle, vous pouvez faire des choix permettant de limiter l'impact de votre produit sur l'environnement. Différentes stratégies sont envisageables pour minimiser l'impact de votre produit et toutes ne sont pas forcément compatibles entre elles. Il s'agit donc de sélectionner des options cohérentes entre elles et réalisables techniquement. Vous justifierez vos choix.



Exemples : Un produit dans un matériau lourd peut être plus solide et donc avoir un usage plus long mais sera plus consommateur de ressources en transport. Un produit à durée de vie courte peut être économe en matières premières.

LIENS UTILES

Eco-conception

- Comprendre le principe de l'économie circulaire (FNH) : <https://youtu.be/evjGT35-4LU>
- <https://www.eco-conception.fr/static/l-eco-conception-c-est-quoi.html>
- L'éco-conception de produits textiles : <http://www.ecotlc.fr/page-335-l-eco-conception.html>

Evaluation environnementale de votre produit :

- Bilan Produit de l'ADEME : <http://www.base-impacts.ademe.fr/bilan-produit>

Fin de vie/recyclage

- Le recyclage du mobilier en fin de vie : <http://www.eco-mobilier.fr/centre-de-ressources/notre-mediatheque>
- Le guide Eco-mobilier « Innovation & éco-conception en vue du recyclage » : https://www.eco-mobilier.fr/wp-content/uploads/2018/09/guide_recyclage_291116_web3.pdf
- L'état de la filière de valorisation du textile : <http://www.ecotlc.fr/page-133-l-innovation.html>

Gestion responsable des forêts FSC®

- Site internet FSC France : <https://fr.fsc.org/fr-fr>
- Les Principes et Critères FSC : <https://fr.fsc.org/fr-fr/documents/systeme-fsc/principes-et-critres-fsc>
- La base de données FSC (en anglais) : <http://info.fsc.org/certificate.php>

CALENDRIER ET CONTENU DE LA CANDIDATURE :

Votre dossier complété doit être envoyé **avant le 10 février 2019 minuit** uniquement par email à trophees@maisonsdumonde.com. Ce dossier est composé de la fiche de synthèse ci-après, **accompagnée** de la présentation de votre projet au format PDF ne devant pas excéder **2 planches** A3 horizontales, pour un poids maximal de 3 Mo par planche :

1. Planche n°1 : Présentation du Projet

- Présentation du produit (fonction et matériaux), avec au moins un visuel et une mise en situation
- Caractéristiques techniques, avec les dimensions, formes, aspects de surface, matériaux
- Mise en situation dans une planche Maisons du Monde, modes d'utilisation à l'aide de visuels ou de légendes, et identification des principaux avantages pour l'environnement matérialisés dans le cycle de vie du produit

2. Planche n°2 : Synthèse de la performance environnementale du produit

- Définition des axes de performance environnementale choisis tout au long du cycle de vie du produit
- Choix environnementaux retenus qui permettent une transformation du modèle économique, en comparaison avec des solutions ou des situations existantes

**Assurez-vous que votre dossier est complet et envoyé
avant la date limite sans quoi il ne sera pas étudié.**

FICHE DE SYNTHESE

PORTEUR DE PROJET

Nom et coordonnées de la personne contact :

Adresse complète :

Tel :

e-mail :

Nom de l'école :

Niveau du cursus :

Date d'obtention du diplôme si diplômé :

LE PROJET

Nom du projet :

Dans quelle catégorie placez-vous votre produit ?

- Meuble
- Décoration (toutes matières, textiles inclus)

Dans quel thème s'inscrit-il ?

- Workshop
- Hygge

1. Quelle est la fonction du produit ? (décrivez à quoi sert le produit pour permettre au jury de comprendre votre projet)

2. En quoi le produit s'intègre dans l'univers Maisons du Monde et plus particulièrement dans l'un des deux thèmes de l'édition 2019 ?

3. Expliquez en quoi votre proposition se démarque des offres existantes ? (intérêt de votre proposition par rapport à des solutions comparables, aspects qui vous différencient...)

4. 4. Votre produit est-il composé majoritairement de bois (plus de 50%) ? OUI

NON

Si oui, donnez les caractéristiques du bois, son essence, sa provenance et justifiez votre choix. Décrivez par ailleurs les enjeux de gestion responsable des forêts liés à ce choix. Expliquez quel est l'intérêt pour un designer de choisir un matériau bois certifié FSC (cf. liens utiles pour plus d'info).

5. 5. CRITERES D'ECO-CONCEPTION

Qu'il s'agisse d'un meuble ou d'un article de décoration, décrire en quoi vous prenez en compte les enjeux environnementaux dans votre proposition sans compromettre sa faisabilité technique ? Donnez les principaux atouts sachant qu'il n'y a pas un axe meilleur qu'un autre et ce n'est pas en cochant tous les critères que le produit sera meilleur ; justifier votre choix. Nous vous invitons à faire la simulation de votre produit sur le logiciel Bilan Produit de l'ADEME.

→ **Ressources** : *Optimiser les quantités de matières utilisées pour limiter l'impact sur l'extraction des matières premières brutes, privilégier la mono-matière pour le textile, choisir des ressources renouvelables et gérées durablement, utiliser des matières ou fibres d'origine recyclées, des composants réutilisés (issus d'autres produits ou textiles), et/ou recyclables, choisir des matières qui permettent d'optimiser la durée de vie des produits, anticiper la recyclabilité...*

- Quels sont les matériaux nécessaires pour fabriquer votre produit ?

- Que mettez-vous en œuvre pour réduire l'impact au niveau des ressources ?

→ **Fabrication** : *Limiter la production de déchets lors de la fabrication, choisir des techniques/procédés de fabrication « propres », c'est-à-dire qui limitent les rejets dans l'air et dans l'eau (teinture), limiter l'utilisation de substances préoccupantes pour l'environnement et la santé, limiter les consommations d'énergie, utiliser des techniques de patronage zéro-déchet...*

- Comment pensez-vous réduire l'impact de l'étape de fabrication de votre produit ?

→ **Transport** : *Optimiser l'espace nécessaire au transport en limitant le vide, concevoir un conditionnement optimisé pour limiter le volume de transport et les déchets d'emballages, en créant un emballage limitant la casse au transport...*

- Comment minimiserez-vous l'impact du produit (pas du moyen de transport) sur cette étape ?

→ **Usage** : *Durée de vie allongée, réparabilité du produit, évolutivité / multifonctionnalité, ergonomie, économe en énergie (meubles avec composants électriques), entretien facile, écologique et économique du produit...*

- Une fois chez le client, quelles spécificités de votre produit en garantiront un usage optimal ?

→ **Fin de vie et prévention des déchets** : La fin de vie de votre produit dépend des choix que vous ferez tout au long de la conception. Il sera particulièrement impacté par vos choix de matériaux et de techniques d'assemblage, la séparabilité des éléments recyclables ou naturels étant indispensable à la mise en œuvre de celui-ci. Nous vous invitons à consulter le guide Eco-mobilier ou le site d'Eco TLC afin de vous assurer de la recyclabilité de votre produit. Le recyclage n'est pas la seule piste de réflexion, sachez également que tout élément permettant de détourner votre produit du déchet (réutilisation, durée d'usage, réparabilité par exemple), ou témoignant d'une réflexion sur le déchet en général et son intégration en tant que ressource, aura un impact positif dans l'évaluation de cet enjeu.

Ce point sera évalué par le jury à la lecture des réponses faites sur les autres étapes du cycle de vie.

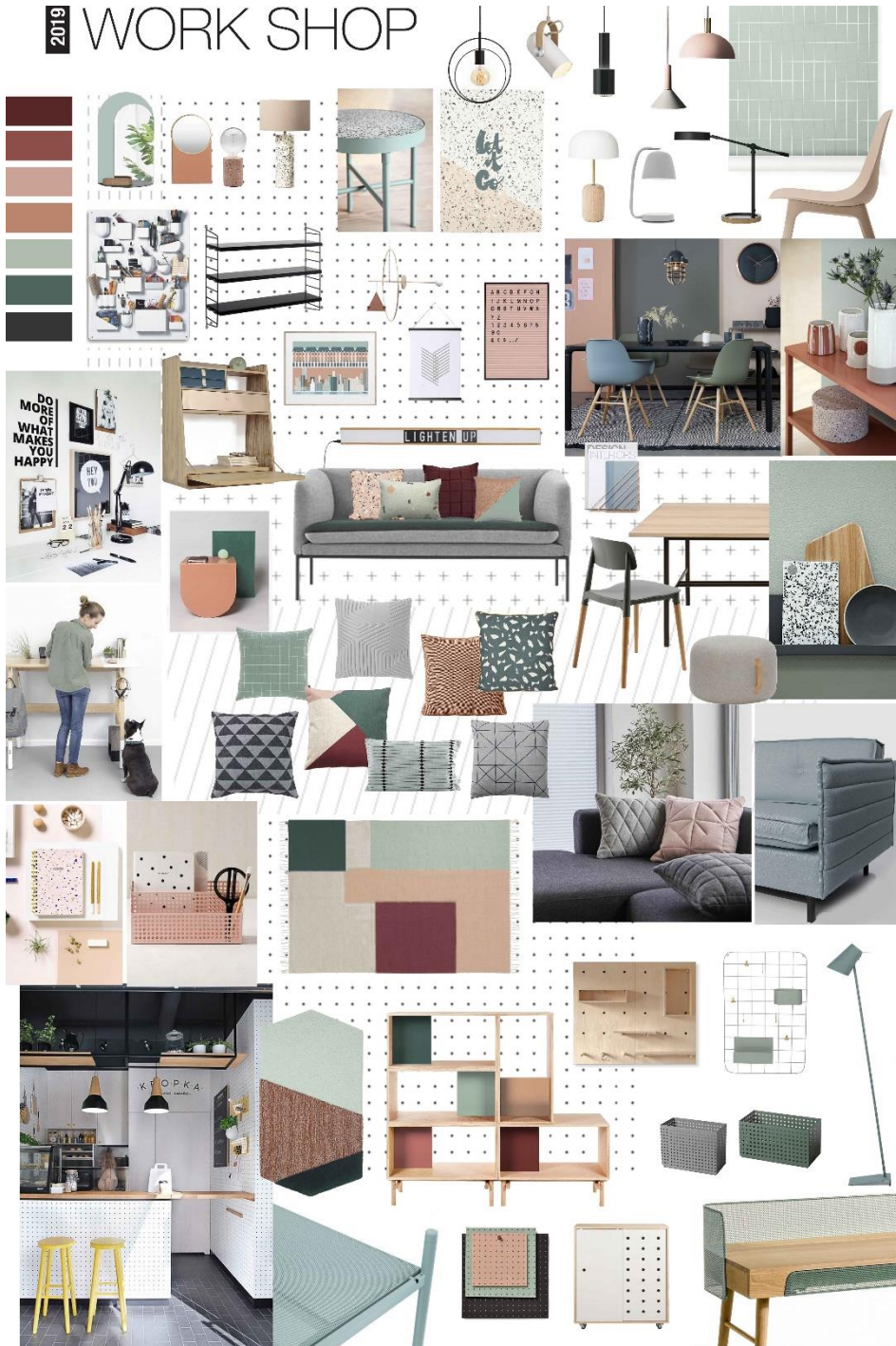
- Comment minimiserez-vous l'impact du produit sur cette étape ?

→ **Santé (Sujet transverse)** : *Limitier les substances dangereuses présentes dans le produit ou utilisées pour sa fabrication, ses finitions, son entretien par l'utilisateur, etc. Prévenir les risques d'accidents, professionnels ou domestiques...*

- Les consommateurs sont de plus en plus soucieux des impacts de leurs produits sur leur santé, comment minimiserez-vous l'impact du produit sur cette étape ?

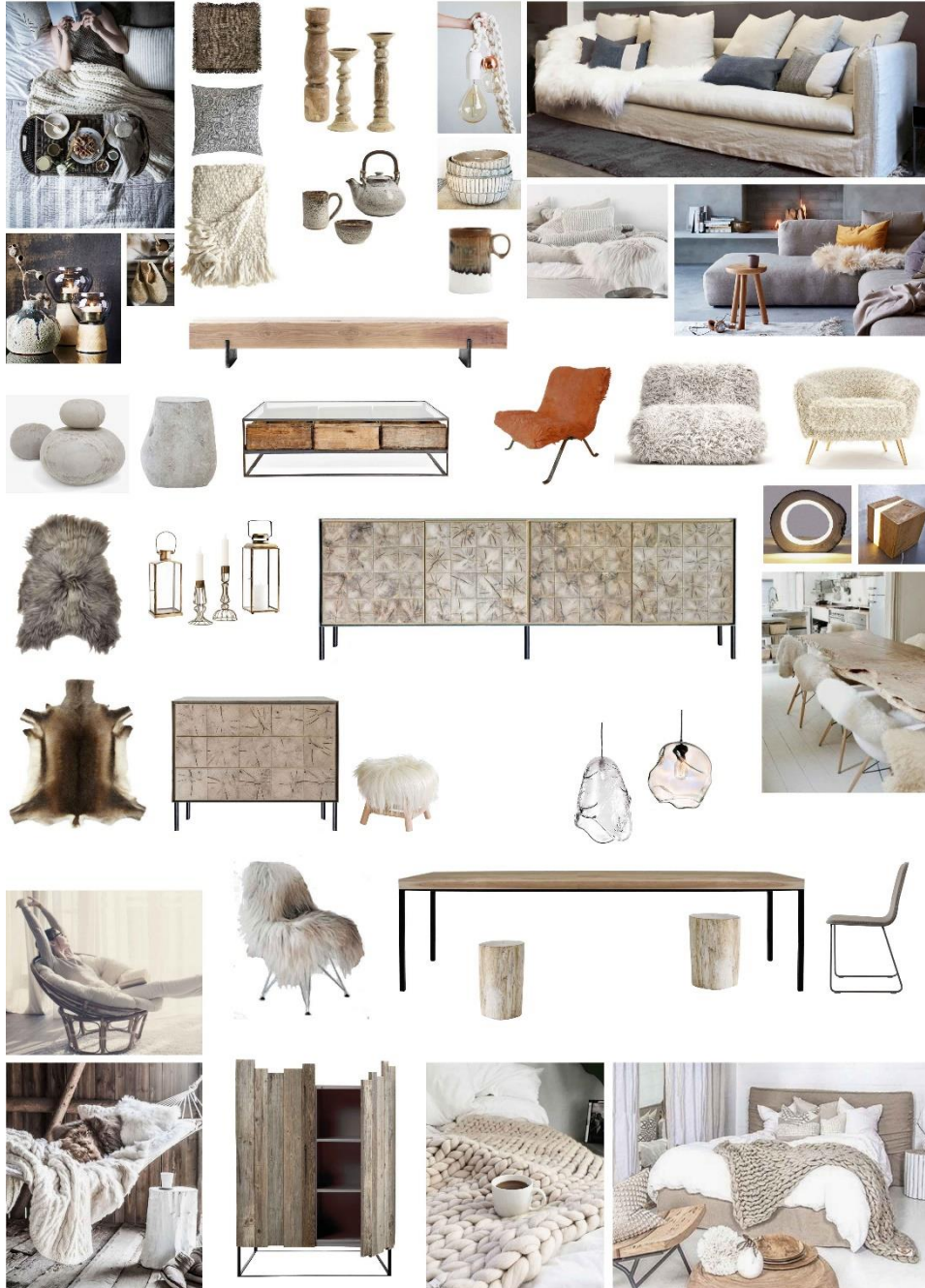
Workshop

2019 WORK SHOP



Hygge

2019 HYGGE



**Les planches de style « Workshop » et « Hygge » sont des documents de travail interne de la société Maisons du Monde et protégées à ce titre.
Ces planches sont communiquées aux candidats des Trophées Maisons du Monde de la Création Durable à titre strictement confidentiel afin de les aider dans le process créatif.
Ces planches ne peuvent, en aucun cas, être reproduites, utilisées et/ou diffusées à des fins autres qu'à la soumission d'un dossier de candidature auxdits Trophées.
La reproduction, l'utilisation et/ou la diffusion des planches à des fins autres est passible de sanctions.*